

SUJET D'ÉTUDE

Politiques publiques culturelles métropolitaines : Accès à la culture pour tous

2025

Contribution du Conseil de
Développement de la Métropole
du Grand Paris



CODEV
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

REMERCIEMENTS

Les membres du groupe de travail remercient chaleureusement l'ensemble des personnes auditionnées pour leur temps et leur disponibilité.

Hélène Sallet-Lavorel (personnalité qualifiée) et René Bougourd (habitant), coordinateurs du groupe de travail, remercient l'ensemble des membres du Conseil de Développement (CoDev) pour leur participation dynamique.

LISTE DES MEMBRES AYANT ACTIVEMENT PARTICIPÉS

Azankpo Christine
Vice-présidente du CoDev -
Habitante

Bertier Marie-Hélène
Habitante

**Bertin-Hugault
François**
personnalité qualifiée

Bougourd René
Habitant

Bouraya Rabah
Habitant

Callon Julien
Habitant

Coly Sonia
Habitante

El-Atfi Younès
Habitant

Hérold Pauline
Personnalité qualifiée

Jerrari Sonia
Habitante

Klein Yann
Habitant

Landau Léo
Habitant

Laurent Olivier
Habitant

Lefay Laurent
Habitant

Leite Théodose
Habitant

Magniez Marine
Personnalité qualifiée

Mancy Jean-Claude
Habitant

Parvery Daniel
Habitant

Pénissat Claire
Habitante

Quemener Daniel
Habitant

Régent Sonia
Habitante

Sallet-Lavorel Hélène
Personnalité qualifiée

Seigneur Nathalie
Habitante

Tamier Martine
Habitante

Serisier Wilfried
Habitant

Traoré Salimatou
Habitante

Violette Gilles
Habitant

TABLE DES MATIÈRES

1. Méthodologie	2
2. Principales orientations du rapport	5
· Axe 1 : Accès à la culture	6
· Axe 2 : Tisser l'identité métropolitaine	8
· Axe 3 : Accès des enfants à la culture	10
3. Conclusion	12

1. MÉTHODOLOGIE

En 2024, le Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris a été convié à « La Métropolitaine », rendez-vous international d'art contemporain organisé par la Métropole du Grand Paris. Les membres se sont rendus à « la Terrasse », un espace d'art contemporain de la commune de Nanterre.

À partir de cette visite, les membres ont fait part au secrétariat de leur souhait d'engager une réflexion sur la thématique de la culture. Le Président du CoDev, Philippe Pelletier, en accord avec le Bureau, a décidé de répondre favorablement à cette demande à travers une auto-saisine.

Dès la première réunion du groupe de travail, une grande liberté a été laissée aux membres du CoDev. Ainsi, chacun et chacune a eu la possibilité de s'exprimer sur la question de la culture, à partir de son vécu et de ses pratiques.

Dans cette dynamique, et afin de mieux comprendre le rôle et les leviers de la Métropole en matière culturelle, le Service Culture de la Métropole du Grand Paris a été auditionné.

Son intervention a permis de contextualiser les politiques métropolitaines existantes, de présenter les actions déjà engagées, et de répondre aux premières questions que se posaient les membres.

Ce groupe de travail avait comme objectif d'identifier des pistes d'actions pour améliorer l'accès à la culture pour tous.

Rappelons que ce rapport, comme tous les rapports du CoDev, n'a pas pour but de développer des recommandations techniques.

Le choix des outils, des instruments de politiques publiques adéquats, et de tout autre dispositif sera fait, le cas échéant, par les élus et les services de la Métropole du Grand Paris. Les membres du CoDev ne font qu'apporter leur regard et leur expertise d'habitants et d'usagers pour éclairer la décision publique.

Les réunions du groupe de travail sur l'accès à la culture ont commencé le 22 octobre 2024 pour s'achever le 3 juin 2025.

Le groupe s'est réuni six fois et a été invité à participer à quatre visites de terrain, avec l'appui d'Alexandre Faure, secrétaire délégué du CoDev, d'Anaëlle Motta, chargée de mission au CoDev, et de Nabil Selsaf, alternant au CoDev.

Le secrétariat a fait la synthèse des recommandations et mis en forme le rapport, avant de le faire valider par les coordinateurs, les membres du groupe de travail, le bureau du CoDev et l'assemblée générale.



Visite de terrain : Musée D'art Contemporain Du Val-de-Marne (MACVAL), visite de l'exposition temporaire « Le genre idéal »

Trois auditions ont été réalisées :

- **Audition n°1** : François Arlandis, Chef de pôle culture, à la Direction de l'Attractivité, du Développement, de l'Économie et du Numérique.
- **Audition n°2** : Sandrine Hertig, Maire-adjointe de Villeneuve-la-Garenne, chargée de la culture
- **Audition n°3** : Joana Idieder, Directrice de la communication du Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (MACVAL)

De manière générale, une audition se déroule en trois temps : une introduction de la séance, une présentation par la personne auditionnée, puis un temps d'échange avec les membres du CoDev pour clore la réunion.

Quatre visites de terrain ont été réalisées :

- **Visite de terrain n°1** : Micro-Folie de Neuilly-Plaisance, avec une réception par le Maire, Christian Demuynck ;
- **Visite de terrain n°2** : Musée d'Art Contemporain du Val de Marne (MACVAL), avec la visite de l'exposition temporaire « Le genre idéal » accompagnée d'une médiatrice du musée et de Joana Idieder, Directrice de la communication ;
- **Visite de terrain n°3** : Ateliers Médicis avec une présentation par sa Directrice Kathy Bouvard et l'architecte Khadija Barkani ;
- **Visite de terrain n°4** : Concert « Viva l'Orchestra » à l'Auditorium de Radio France.

QUE FAIT DÉJÀ LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE ?

Afin que les recommandations du CoDev ne soient pas redondantes avec les actions déjà mises en place par la Métropole du Grand Paris, ni en contradiction avec les compétences dont elle dispose, un état des lieux est transmis aux membres en amont du groupe de travail.

Voici en résumé les différents dispositifs identifiés en matière de politique culturelle soutenus et/ou mis en place par la Métropole du Grand Paris :

- L'Olympiade culturelle est un ensemble d'événements et d'expositions organisé en amont et pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- Le Festival du court-métrage documentaire MegaCities-ShortDocs qui réunit des documentaires du monde entier mettant en lumière les enjeux auxquels sont confrontées les mégapoles et les solutions imaginées par les habitants ;
- L'association Sentiers Métropolitains qui développe le projet de Sentier Métropolitain du Grand Paris ;
- La Nuit Blanche est un rendez-vous métropolitain artistique nocturne et gratuit qui transforme l'espace public en galerie à ciel ouvert, mobilisant artistes contemporains et lieux emblématiques de la Métropole.

La MGP finance des équipements, notamment Les Ateliers Médicis où elle apporte une dotation d'investissement pour la réalisation

d'un équipement culturel de dimension métropolitaine et nationale, implanté à proximité d'une station du Grand Paris Express de Clichy-Montfermeil. Elle participe aussi au financement des Micro-Folies.

La MGP promouvait l'art contemporain par un évènement dont elle a été l'organisatrice, "La Métropolitaine" ; une initiative qui visait à rendre accessible au plus grand nombre les arts contemporains à travers la promotion de lieux culturels existants et la création d'œuvres pour l'occasion.

Sur l'éducation artistique et culturelle, la MGP développe des programmes éducatifs, comme la mallette pédagogique "Jeux, Art et Sport", destinée aux élèves des écoles élémentaires pour les sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme. Elle a collaboré à un atlas des lieux culturels du Grand Paris représentant la diversité de l'offre culturelle du Grand Paris.

De manière générale, les membres du CoDev soulignent que la répartition des compétences dans le domaine de la culture, et la position de la Métropole sur ces sujets restent peu claires pour les métropolitains.

S'il semble important pour la culture que chaque collectivité volontaire puisse investir ce domaine, une plus grande cohérence entre les collectivités permettrait de rendre plus lisible et plus visible les nombreuses initiatives existantes.

2. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU RAPPORT

Lors des premiers échanges entre les membres du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris sur la thématique large de la culture, un sujet éminent est rapidement apparu : l'accès à la culture. Ce sujet est devenu le fil rouge du groupe de travail.

Point important de définition, par culture, les membres du CoDev entendent aussi bien la culture artistique, qu'il s'agisse de pratiquer ou d'admirer, mais également ses autres dimensions depuis l'histoire à la politique, en passant par l'histoire naturelle ou la cuisine traditionnelle, les arts du jardin, l'architecture, et l'ensemble des cultures scientifiques, etc.

En somme, tout ce qui ancre notre environnement et nos actions dans une multitude de cultures qui s'entrecroisent, et participent à l'émancipation des individus. Les membres du CoDev insistent sur le fait que par les diverses actions de la MGP, l'accès à la culture peut s'insérer et s'insère déjà dans certaines des politiques publiques qu'elle met en place.

Trois axes majeurs ressortent des réflexions du groupe de travail : l'accès à la culture pour tous, l'importance de tisser l'identité métropolitaine, la formation des jeunes à la culture.

Pour les membres du CoDev, la culture et les pratiques culturelles sont des éléments importants afin de créer un espace métropolitain identifié comme tel, en

surmontant la dichotomie Paris-banlieue, à laquelle s'ajoute le morcellement des banlieues. Une riche offre est déjà présente sur le territoire mais elle pâtit de la difficulté que les métropolitains rencontrent à s'informer à son sujet.

Or, le CoDev insiste sur l'idée que par une politique culturelle métropolitaine d'harmonisation de l'information sur l'offre, il serait possible de créer une conscience métropolitaine plus prononcée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le rôle de la MGP est de renforcer cette communauté d'esprit entre banlieues et entre Paris et banlieue.

Le CoDev souligne le fait qu'au-delà d'un partenariat nécessaire avec les communes et les institutions culturelles présentes sur le territoire, il faut également prendre davantage en compte le rôle des associations : les soutenir, c'est favoriser une culture de proximité.

Alors que les tensions s'accroissent dans notre société, la création d'espaces de partage et d'échanges par une politique culturelle métropolitaine permettrait de renforcer les liens sociaux, y compris intergénérationnels, essentiels à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et usagers de la Métropole du Grand Paris.

I AXE N°1 : ACCÈS À LA CULTURE

Alors que l'offre culturelle foisonne dans la Métropole et tout particulièrement dans Paris, il apparaît qu'une partie significative du territoire et des métropolitains en est éloignée. Cet éloignement peut être lié aux transports, mais il est aussi lié au manque d'information et à l'inadéquation des horaires d'ouverture des sites culturels avec les attentes des visiteurs et des usagers potentiels.

Les membres du CoDev mettent en lumière plusieurs pistes dont la Métropole pourrait s'emparer pour décroïsonner l'offre culturelle en aidant les habitants à avoir accès à une offre éayée et élargie à la fois pour côtoyer, mais aussi pour pratiquer la culture, que ce soit dans leur commune, ou dans les communes avoisinantes.

1ère recommandation : Tendre vers une information culturelle unifiée

La Métropole du Grand Paris pourrait agréger toute l'information culturelle des communes puis la diffuser en s'appuyant sur les médias et réseaux sociaux existant. Par exemple, cette agrégation pourrait se matérialiser par la création d'une plateforme numérique qui informerait des événements culturels.

L'échelle de la Métropole semble pertinente pour dépasser les frontières administratives et spatiales en aidant aussi bien les communes et les acteurs de la culture à la diffusion de l'information concernant leurs offres, que les habitants à saisir les nombreuses opportunités d'accéder à la culture offertes par les acteurs publics.

2ème recommandation : Promouvoir une politique publique tarifaire métropolitaine

Accompagner tous les publics par une politique publique tarifaire pour favoriser l'accès au-delà de sa commune et imaginer une homogénéisation des tarifs au niveau du territoire métropolitain pour éviter une segmentation territoriale.

Par exemple, la Métropole pourrait développer un pass métropolitain pour favoriser l'accès à des lieux culturels sur l'ensemble de son territoire, en complément des dispositifs existants.

3ème recommandation : Intégrer la culture dans la politique d'aménagement

Afin d'amener le public à la culture, les membres proposent que la Métropole engage une réflexion sur l'aménagement culturel du territoire. Les inégalités territoriales sont fortes dans la Métropole et notamment pour l'accès à la culture.

Or, la banlieue parisienne connaît aujourd'hui de grandes transformations liées à la fois à la construction des nouvelles gares du Grand Paris Express, au développement de nombreux projets immobiliers, aux travaux engagés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, et aux rénovations urbaines. La Métropole, à de nombreux égards, intervient dans ces projets, à travers ses compétences dont les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et les Opérations d'Intérêt Métropolitain (OIM) qu'elle porte.

Trois pistes sont revenues lors des échanges :

- S'appuyer sur les chantiers du Grand Paris Express pour créer des polarités culturelles autour des stations ;
- D'après le modèle des Ateliers Médicis, définir des projets culturels d'envergure métropolitaine à destination de tous les habitants de la Métropole et en particulier dans les secteurs les moins bien dotés dans ce domaine ;
- À travers les dispositifs d'aménagements comme les ZAC et les OIM que la MGP pilote, prévoir l'intégration de tiers-lieux pérennes et/ou temporaires et dont l'objectif serait de valoriser la pratique de tous les arts avec la possibilité d'expositions itinérantes.

4ème recommandation : Une diversification des horaires pour diversifier les publics

Parmi les facteurs d'éloignement de la culture, la question des horaires proposés lors des événements et par des musées et institutions culturels, semble toute aussi centrale. Jouer sur les horaires pourrait permettre de diversifier les publics et permettre un plus grand accès à la culture pour tous.

Les membres du CoDev indiquent avoir conscience que cela induit une remise en cause de l'organisation des services publics, et que cela peut créer des tensions sur la répartition des horaires de travail et des ressources. Pour autant, des expérimentations basées sur la modification des horaires pourraient être menées afin d'évaluer leur influence sur la fréquentation des lieux culturels.

5ème recommandation : Une culture inclusive

Penser la culture pour tous, c'est également l'inclusion de tous les publics. Ainsi, il serait important de travailler avec des personnes malentendantes ou malvoyantes afin de proposer des modes de communication plus ergonomiques et ainsi d'adapter les supports utilisés dans les lieux culturels.

Si certains établissements ont déjà mis en place des outils pédagogiques, ceux-ci ciblent généralement un public spécifique, comme les jeunes. Il faudrait davantage de dispositifs pour les personnes malvoyantes, ainsi que des aménagements favorisant leur mobilité.

La Métropole du Grand Paris est un grand territoire mêlant une diversité linguistique. La prise en compte de cette diversité avec un travail sur la traduction des documents et cartels dans les 5 langues les plus parlées et lues dans la Métropole accroîtrait de manière significative l'accessibilité des établissements culturels. La Métropole du Grand Paris pourrait aider les acteurs de la culture à adopter une vision globale de l'inclusivité.

6ème recommandation : Création d'un observatoire métropolitain sur la culture

Les membres ont remarqué, dans certains cas, une absence de statistiques sur le public fréquentant les équipements culturels communaux. Or, des témoignages individuels montrent que l'ouverture récente de certains lieux comme la Seine Musicale a permis l'accueil de publics initialement éloignés des établissements culturels.

La Métropole du Grand Paris pourrait créer un observatoire des équipements culturels et ainsi fournir des informations pertinentes aux communes qui leur permettraient d'ajuster leurs politiques culturelles. C'est ce qui a été fait lors de la Métropolitaine. Et cela a permis de montrer que la majorité des visiteurs venaient pour la première fois dans ces lieux culturels pour le festival. Des données plus précises et systématiquement collectées pour les événements et par les institutions culturelles pourraient faire émerger des pistes afin de rendre la culture et sa pratique plus accessible.

AXE N°2 : TISSER L'IDENTITÉ MÉTROPOLITAINE

Le CoDev propose de renforcer l'esprit métropolitain par une politique culturelle. L'idée qui ressort des échanges est que la culture, élément important de la métropole parisienne, pourrait renforcer le sentiment d'appartenance à un ensemble métropolitain. Cela favoriserait la structuration et la restructuration de liens sociaux facteurs d'une meilleure cohésion sociale.

La politique culturelle métropolitaine pourrait avoir comme objectif de « faire sortir chacun de sa commune », à la découverte des communes avoisinantes. Le rôle de la MGP pourrait être de renforcer cette communauté d'esprit intercommunale en atténuant les oppositions entre Paris et les banlieues.

7ème recommandation : Travailler sur l'identité commune de l'offre culturelle métropolitaine

Ense fondant sur les initiatives de la Métropole du Grand Paris, sur les programmes culturels qu'elle soutient et en lien avec les communes

et les EPT, il serait souhaitable de travailler à la création d'un cadre commun de promotion des arts et de la culture.

Dans la continuité de la première recommandation visant à faciliter l'accès à l'information sur les offres culturelles pour les métropolitains, une meilleure lisibilité de la diversité des offres permettrait de mutualiser les moyens entre communes et établissements culturels. La MGP pourrait aider à faire connaître aux communes ce qui existe à proximité.

La constitution d'un réseau des acteurs métropolitains de la culture favoriserait aussi le partage d'expériences et les interconnexions nécessaires à l'animation culturelle dans le contexte singulier de la métropole, à la fois espace d'une grande densité de l'offre et de grandes inégalités dans l'accès à la culture.



Visite de terrain : Atelier Médicis, le 13 mai, rencontre avec Cathy Bouvard

8ème recommandation : Intégrer la culture dans les autres politiques métropolitaines

Les membres invitent la Métropole du Grand Paris à intégrer la culture dans ses politiques publiques existantes. C'est notamment le cas pour le programme Centre-Ville-Vivant qui aide les communes à redynamiser le commerce de leurs centres-villes.

Le programme pourrait intégrer un volet culturel, par exemple, en mettant à disposition des locaux, même temporairement vacants, aux acteurs culturels, et en favorisant des aménagements culturels temporaires et pérennes avec les outils que la MGP possède déjà. Pour autant, il ne faut pas que cela précarise davantage les acteurs culturels mais que cela les aide. De la même manière, au travers de la politique des tiers-lieux, il serait possible de réfléchir à une action combinée vers les arts et la culture.

9ème recommandation : Pérenniser un évènement culturel métropolitain : la Métropolitaine

Dans le but d'améliorer l'accès aux arts et de promouvoir une identité métropolitaine par la culture, le CoDev soutient la première édition de la Métropolitaine qui est un point de départ intéressant mais qui pourrait aller plus loin.

Au moment où le groupe de travail du CoDev conduit sa réflexion sur la culture, aucune suite n'est prévue pour la Métropolitaine, ce que les membres regrettent. Ils invitent la Métropole du Grand Paris à poursuivre cet événement en englobant tous les arts et pas seulement l'art contemporain. Cette manifestation permettrait également de rapprocher les acteurs publics, les

professionnels et les amateurs du secteur ; les associations culturelles. Ce rapprochement est essentiel pour créer des synergies nécessaires à l'animation des réseaux culturels capables d'ouvrir les portes de la culture au plus grand nombre.

Ainsi, cet événement métropolitain permettrait à la fois de faire davantage connaître la MGP auprès des habitants et de créer un sentiment d'appartenance à la Métropole du Grand Paris et de se sentir grand parisien. Le CoDev recommande la poursuite et la création d'une deuxième édition de la Métropolitaine.

10ème recommandation : Soutenir la culture pour soutenir les territoires

Face au désengagement de certaines collectivités territoriales, le CoDev invite la Métropole du Grand Paris à ne pas suivre le même chemin. Celle-ci pourrait apporter une aide financière aux communes et aux établissements culturels. Cette aide pourrait favoriser la valorisation des équipements culturels du territoire, mais aussi les acteurs culturels et de médiation. Un certain nombre d'établissements comme le MACVAL, déploie des dispositifs d'accompagnement des publics vers la culture, et il serait dommageable pour les métropolitains que ces établissements aient à diminuer leur activité en répercussion au tarissement des ressources publiques. Cette aide pourrait aussi être à destination de l'action culturelle des communes.

Un soutien au secteur associatif dès lors que l'intérêt métropolitain est justifié pourrait compléter les politiques de la MGP pour la découverte du territoire par les métropolitains et le renforcement de son attractivité.

AXE N°3 : ACCÈS DES ENFANTS À LA CULTURE

L'accès à la culture dès le plus jeune âge est un axe de travail primordial pour les membres du CoDev. Pour cela, l'école est un partenaire privilégié.

Cependant depuis la crise sanitaire, un recul des sorties scolaires culturelles est constaté par certains membres du CoDev, alors même que c'est aux plus jeunes âges que se joue en grande partie l'acquisition des habitudes de fréquentation des lieux culturels.

11ème recommandation : Soutien et appui aux activités culturelles sur les temps scolaires et périscolaires

La Métropole du Grand Paris pourrait soutenir les communes afin d'augmenter leur offre de sorties culturelles pour les scolaires, à la fois au sein des écoles maternelles et élémentaires dont elles ont la gestion, mais aussi dans le cadre des temps périscolaires notamment pour les collégiens et lycéens.

Ces sorties culturelles promues par l'action de la MGP seraient aussi l'occasion de découvrir l'ensemble du territoire métropolitain. Les membres insistent sur le fait qu'une proposition culturelle doit être un appui au travail des enseignants.

Ce soutien aux communes de la Métropole s'appuierait sur la recherche de synergies en animant un réseau d'acteurs de la culture et de l'éducation nationale facilitant la diffusion de l'information entre les communes sur les différentes activités culturelles proposées par les communes.

L'animation d'un tel réseau valorisant le partage et la mixité serait bénéfique pour les services municipaux afin qu'ils tissent des liens avec leurs homologues des autres collectivités territoriales.

Afin de toucher les temps scolaires et périscolaires, la politique culturelle métropolitaine serait en mesure de s'appuyer sur les projets éducatifs territoriaux (PEDT). Sans ajouter un nouveau document aux nombreux documents existants, la Métropole pourrait constituer un réseau d'acteurs de la culture à destination des scolaires à partir d'un réseau des acteurs des PEDT.

Les membres du CoDev aimeraient que toute la jeunesse ait davantage accès à la culture (collégiens, lycéens et étudiants), mais ayant conscience de la répartition des compétences entre les 130 communes, les Départements, la Région et la MGP, les actions proposées dans ce rapport concernent en priorité les écoliers, avant de pouvoir être élargies à tous les jeunes publics dans un second temps.

12ème recommandation : Une semaine métropolitaine de la culture pour explorer et pratiquer tous les arts

Les membres du CoDev soutiennent l'idée de mettre en place une semaine de la culture métropolitaine à destination des établissements scolaires.

Cette semaine serait l'occasion pour les acteurs de l'éducation nationale et de la culture, de créer des liens, des événements, des visites, afin de découvrir les arts dans leur diversité, ainsi que leur pratique, les métiers du secteur de la culture, et les formations qui y amènent.

Dans ce cadre, la MGP pourrait accompagner la mise en place de partenariats entre les institutions culturelles métropolitaines et les établissements scolaires pour proposer la découverte de ces institutions.

Certaines institutions comme le MACVAL, le Louvre, Orsay, les Micro-Folies, etc., travaillent déjà avec des écoles et des communes afin d'amener des publics éloignés de la culture au musée. La Métropole a déjà un premier programme allant dans ce sens via son partenariat avec le musée d'Orsay intitulé "vacances à Orsay", mais il s'agit ici d'un dispositif isolé.

Les membres insistent pour dire que la quête d'un rayonnement international et régional pour les établissements culturels n'empêche

pas de tisser des liens avec les populations locales. Ces deux objectifs ne sont pas antinomiques.

13ème recommandation : Un pass culturel métropolitain spécifique à la jeunesse

Le CoDev propose la création d'un pass culturel à destination des jeunes métropolitains utilisable dans les équipements métropolitains. Les pass culturels national, régional et dans certains cas départementaux, peuvent déjà être utilisés dans une partie de ces lieux. En effet, beaucoup de lieux culturels font bénéficier de tarifs adaptés pour les jeunes de moins de 26 ans.

Cependant, ce pass culturel métropolitain pourrait compléter les pass existants en insistant sur la médiation culturelle : participer à des visites guidées, événements, utilisation d'audioguides, participation à des conférences, ateliers, pratiques des arts, etc.



Visite de terrain : Micro-folie de Neuilly-Plaisance, le 4 mars



3. CONCLUSION

De manière générale, les membres rappellent que face à l'augmentation du mal être des jeunes notamment depuis la crise sanitaire, la culture peut rendre la vie plus joyeuse notamment au sein des établissements scolaires, en ouvrant les horizons de toutes et tous, et en apaisant les relations par le partage de références communes.

Une politique métropolitaine de la culture réussie pourrait se mesurer à sa capacité à faire changer les mentalités, à parvenir à une augmentation de la fréquentation des établissements culturels et de la pratique des arts, et à la naissance de vocations amatrices et professionnelles.



Métropole
du Grand Paris